MAIRIE

DU

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil quinze, le vingt-trois octobre à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André,** *Maire de la Commune.*

Date de convocation : 16/10/2015

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., ., FAY E.P., LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..
Absent: .: JAGUET D.

Objet: "mise aux normes des captages AEP" -1ère tranche- demande de financement à l'Agence de l'Eau

Monsieur le Maire rappelle au Conseil, les problèmes rencontrés sur la potabilité de l'eau et son usage pour la consommation humaine; de nombreux travaux sont à prévoir, en particulier la mise en place de pompe à chlore avec une mise en place de panneaux solaires du fait qu'il n'est pas possible d'amener l'électricité sur les différents sites.
il propose d'effectuer ces travaux en deux tranches, la première d'un montant de 20 326€ HT consiste à des travaux de fournitures de pompes et panneaux solaires ainsi que du travail de maçonnerie.

Un financement à hauteur de 30% peut être apporté par l'Agence de l'Eau, soit 6 040.80€.
le Conseil Départemental se charge de l'instruction du dossier et du suivi.

Ces travaux devront être réalisés dès le printemps 2016 de façon à ne plus connaitre aucun souci; une solution de chlorage manuel est mise en place en attendant; un comptage est aussi mis en place et la réparation d'une grosse fuite Grand Rue a été réalisée.

l'Assemblée Délibérante est tout à fait favorable à ces travaux nécessaires pour la qualité de vie des habitants du Fugeret, accepte le devis de cette première tranche, confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces relatives à ce projet, suivre les travaux et présenter les dossiers de demande de financement, en l'occurrence pour l'obtention de 30%.

le Conseil municipal autorise le Département à percevoir pour le compte de la commune, maître d'ouvrage, la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et à la lui reverser.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE

DEVIS

CAMBOLA ERIC
Route du barlet
04240 Le Fugeret
06 84 10 27 48
subaeric@orange,fr

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers

MAIRIE DE LE FUGERET
04240 LE FUGERET

Référence :
Date :18/10/2015

Intitulé: Chloration sources

Quantité	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
3	*Tableaux électriques 2 rangées ip 64 avec toutes protections nécessaires et mise a la terre*	*480,00 euros*	*1440,00 euros*
1	*Kit solaire 500Wc comprenant :* *2panneaux solaire de 250watts(1675x1001mm)* *fixations pour panneaux* *2 batteries de 100Ah* *1 convertisseur 1500 watts pur sinus* *1 régulateur* *(kit surdimensionné vu ensoleillement mini l'hiver)*	*2630,00 euros*	*2630,00 euros*
2	*Kit solaire 100 Wc comprenant :* *1 panneau solaire 100watts* *fixation pour panneaux* *1 batterie 100Ah* *1 convertisseur 600 watts pur sinus* *1 régulateur*	*1252,00 euros*	*2504,00 euros*
2	*Locaux techniques isolés 150x100 cms hauteur 220 cms (pour abriter les pompes,les tableaux électriques les batteries etc.....*	*1250,00 euros*	*2500,00 euros*
1	*Petites fournitures*	*350,00 euros*	*350,00 euros*
18	*Main d'oeuvre(2 personnes)*	*350,00 euros*	*6300,00 euros*

RF
Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE

www.auto-entrepreneur-logiciel.fr

			15724,00euros

Total: 15724,00 euros soit quinze mille sept cent vingt quattre euros

Devis valable 2 mois

Conditions de paiement : paiement à réception de facture, à 30 jours...
Aucun escompte consenti pour règlement anticipé
Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement: 40€

CAMBOLA ERIC NUMERO SIREN/35084875000062

RF
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE

www.auto-entrepreneur-logiciel.fr

ECO-BAT 04 REGION PACA

QUALIBAT

Rue du four 04240 le Fugeret

Tel 07.60.30.04.04 / 07.61.29.04.04 e-mail : ecobat04gmail.com

Construction, Restauration, Rénovation et Réhabilitation ERP & Etablissement Spéciaux

SIRET 510064692000015

MAIRIE de Le Fugeret
La place
04240 Le Fugeret

Ref : travaux de maçonnerie SOURCE les ADOUX

le Fugeret le 29/09/2015

DEVIS 29/06/15 mairie fug

Dénomination	Qté	Prix ttc	Total ttc
TOIT TERRASSE			**1800.00€**
Nettoyage de la toiture terrasse extérieure	13m²		
Préparation de la surface (toiture terrasse exterieure)	13m²		
Réhausse de la trappe d'accès 70x70 x20cm	1ut		
Traitement du cadre en acier anti rouille			
Ferraillage de la dalle ST10	13m²		
Réalisation d'une dalle en bêton 52.5 dose 350 kg/T + additif hydrofuge SIKA	13m²		
LES FACADES			**1780.00€**
Préparation des surfaces : purge			
Reprise des maçonneries			
Fourniture et pose d'un enduit chaux hydrolique PAREX épaisseur 1 à 2 cm	30m²		

Dénomination	Qté	Prix TTC	Total TTC
PORTE LOCAL TECH			**720.00€**
Remplacement de la porte métallique 60cm x 1.62m			
Acier galvanise + depose + repose +reprise des maçonneries			

RF
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE

LOCAL TECHNIQUE **3750.00€**

Mise à nu des murs et plafond du local 14m²
Préparation des surfaces et reprise des maçonneries 14m²
Désinfection du local
Isolation des murs et plafonds + fermacel 14m²
Isolation multi couche murs & plafond 14m²

REGARD (compteur) EXTERIEUR LES ADOUX **850.00€**

Création d'un regard 1.60 x 0.80 x 1.00 prof
Coffrage ferraillage coulé bêton 52.5 dosé 350

REGARD (compteur) EXTERIEUR PELLEGRIN **850.00€**

Création d'un regard 1.60 x 0.80 x 1.00 prof
Coffrage ferraillage coulé bêton 52.5 dosé 350

REGARD (compteur) EXTERIEUR LES DALUIS **850.00€**

Création d'un regard 1.60 x 0.80 x 1.00 prof
Coffrage ferraillage coulé bêton 52.5 dosé 350

PORTAIL D'ENTRÉE **3250.00€**

Fourniture et pose d'un portail type industriel
Sous-bassement plein
Barodages carré
3.00m x 1.50m de haut
Création d'un radié et de 2 paniers 45x60x50
Création de 2 piliers béton 0.20 x0.20 x 2m de haut (fixation des poteaux)
Traitement anti-rouille
Peinture verte

TOTAL HT	13.750.00€ TREIZE MILLES SEPT CENT CINQUANTE €

TOTAL HT	**13.750.00€**
TVA 10%	**1.375.00€**
TOTAL TTC	**15.125.00€**

Durée du chantier 30 jours ouvrable / 2 pers

Bon pour accord

Le gérant
ECO-BAT04
Rue du four
04240 Le Fugeret
06.14.80.99.87 ecobat04@gmail.com
RCS Manosque 510.646.920.000.15

RF
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE

"MISE AUX NORMES DES CAPTAGES AEP"

-1ère tranche-

- **montant projet HT = 20 326.00€**

1. *note explicative :*

Cette première tranche de travaux consiste à la mise en place de pompe et de panneaux solaires.
ces travaux portent sur les trois points d'eau essentiels : Les Adous, Dalui et Pellegrins.
Il s'agit notamment des raccordements de ces installations et des travaux de maçonnerie y étant concomitants.

2. *financement :*

financeurs	taux	Montant en €
➢ Député	49.20%	10 00.00
➢ Agence de l'Eau	30%	6 097.80
➢ commune		4 228.20
• **projet 1ère tranche (HT)**		**20 326.00**

3. *prévisionnel :*

juin 2016

4. *attestation de non commencement de travaux :*

Je soussigné, PESCE André, Maire de LE FUGERET atteste par la présente que les travaux prévus dans l'opération "mise aux normes des captages AEP- 1ère tranche-" n'ont pas commencé à ce jour.

Fait à LE FUGERET, le 23/10/2015 pour servir et valoir ce que de droit.

MAIRIE LE FUGERET (Alpes de Haute Provence)

André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF
Sous-préfecture de Castellane

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2015
004-210400909-20151023-DE_2015_030-DE